

## LES JUIFS A EPERNAY PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

COTE	DOSSIER	CONTENU	DATE
1D67	Registre de délibération du conseil municipal	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Allocution du maire d'Épernay en présence du Préfet, M. BOUSQUET. Il y évoque les problèmes de ravitaillement de la ville. Il réaffirme sa foi et sa confiance envers le Maréchal Pétain, « chef de l'Etat français ».</li> <li>- Réponse de M. BOUSQUET qui met en avant son amitié de longue date avec le maire. Il justifie à nouveau les raisons de la signature de l'armistice. Il évoque la mise en place d'une vraie « Révolution ».</li> </ul>	18 Avril 1941
1D68	Registre de délibération du conseil municipal	Départ de M. BOUSQUET pour d'autres tâches. La ville évoque ses regrets.	13 Mai 1942
4H8	Disposition concernant les Israélites	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Kreiskommandantur d'Épernay demande à ce que les magasins juifs inscrivent de manière visible sur leurs devantures</li> </ul>	19 Novembre 1940

		<p>tures <b>MAGASIN JUIF</b>. Les commerçants de cette religion le font mais l'inscription n'est pas à portée de vue.</p> <p>21 Octobre 1940</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Kreiskommandantur d'Epernay transmet une fiche standard pour le recensement des Juifs d'Epernay. Seuls les Juifs des Etats-Unis ne sont pas concernés.</li> </ul>	
<p>4H10</p>	<p>Réquisitions diverses</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Demande d'expertise sur les immeubles appartenant aux Juifs.</li> <li>- Quatre magasins juifs doivent être laissés ouverts afin que les habitants se servent gratuitement jusqu'à écoulement des stocks.</li> <li>- Réquisition de l'immeuble de Mme Germaine LEVY au 58, rue des Jancelins pour l'administration générale allemande.</li> </ul> <p>Les magasins juifs sont gérés par un administrateur général nommé par la mairie (M. Pierre THOMAS).</p>	<p>1940-1944</p>

